



Differends sur un contrat d'assurance

Par **fanny**, le **17/08/2010** à **18:04**

Bonjour,

Je voudrais demander des renseignements s'il vous plaît.

En fait, au mois de Mai j'ai loué un appartement et voulais le faire assurer. J'ai donc demandé renseignements auprès d'une compagnie d'assurance en demandant par e-mail le devis d'habitation. Ensuite, je leur ai dit que leur proposition me convient et s'ils peuvent me donner plus d'informations sur la suite de la procédure. Ils m'ont donc répondu qu'ils peuvent prendre garantie de l'appartement quand je veux et m'ont envoyé le contrat d'assurance à mon adresse. Étant donné que je n'ai pas reçu le contrat qu'un mois après alors que mon propriétaire voulait absolument le certificat d'assurance de mon logement, j'ai contracté un contrat auprès d'une autre compagnie. Actuellement, la première compagnie exige de moi que je paie la cotisation car selon eux, le contrat a été formé car j'ai répondu par mail d'envoyer tous les papiers à signer à mon adresse.

Je voulais vous demander s'ils ont raison et que je suis redevable de la somme qu'ils me demandent.

Merci par avance pour l'aide que vous me fourniriez.

Bien cordialement,

Fanny